www.commune-mothern.eu

1er semestre - Juin 2020



Bonnes vacances et bel été!

PHARMACIES DE GARDE

05 juillet SOULTZ SOUS FORETS 12 juillet WISSEMBOURG 14 juillet WISSEMBOURG 19 juillet SELTZ

26 juillet HATTEN

02 août MOTHERN 09 août HERRLISHEIM

15 août SOUFFLENHEIM-WISSEMBOURG

16 août LAUTERBOURG SFERACH 23 août

SOUFFLENHEIM-WISSEMBOURG 30 août

06 septembre BEINHEIM 13 septembre BETSCHDORF 20 septembre BISCHWILLER 27 septembre WISSEMBOURG

04 octobre ROESCHWOOG 11 octobre WISSEMBOURG 18 octobre **SOULTZ SOUS FORETS**

25 octobre WISSEMBOURG-SESSENHEIM

01 novembre SELTZ 08 novembre HATTEN

11 novembre WISSEMBOURG 15 novembre MOTHERN 22 novembre HERRLISHEIM 29 novembre LAUTERBOURG

06 décembre SEEBACH

13 décembre SOUFFLENHEIM-WISSEMBOURG

20 décembre BEINHEIM 24 décembre WISSEMBOURG 25 décembre WISSEMBOURG 26 décembre WISSEMBOURG 27 décembre BETSCHDORF

Autres jours : Pour connaître la pharmacie

de garde, composez le 3237

CABINET MEDICAL DE MOTHERN

Docteur Elisabeth HEINRICH rue de la Mairie – MOTHERN

Tél.: 03 88 94 86 65

MEDECINS DE GARDE

En l'absence des médecins traitants, tous les soirs de minuit à 8h du matin : COMPOSER LE 15 en cas d'urgence vitale ou le 03 69 55 33 33 pour le médecin de garde.

CABINETS D'INFIRMIERES

Mme Audrey ENGLENDER

1, rue des Vendanges - MOTHERN

Tél.: 06 30 01 66 45

Mme Geneviève SCHILLING

Tél.: 0688926861 **Mme Carine SCHNEIDER**

Tél.: 0628462394

Mme Laura WAHL Tél.: 07 85 87 63 48

Mmes Aline STOLTZ/ Estelle DIETRICH

22, rue Fond - MOTHERN

Tél.: 0388 07 1289 Soins à domicile et consultations au cabinet sur rendez-vous

Informations pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Mothern:

Lundi au vendredi 11h00 à 12h00 14h00 à 18h00 Tél.: 03 88 54 60 22

www.commune-mothern.eu

Bibliothèque:

Jusqu'à fin août : Mardi de 17h00 à 20h00 Dès septembre : Lundi de 18h00 à 20h00 Mercredi de 16h30 à 18h00 Vendredi de 18h00 à 19h00 Tél.: 03 88 94 64 77

Fermeture de la mairie au public

Durant la Kaawe : lundi 24 et mardi 25 août Noël: jeudi 24 décembre, fermé l'après-midi Nouvel An : jeudi 31 décembre, fermé l'après-midi

En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjoints.

Cabinets de kinésithérapeutes

Elodie SCHMALTZ Mélanie SCHMALTZ Vanessa KAISER

22. rue du Fond 67470 MOTHERN Tél.: 03 88 54 56 22 Sophie SCHMITT Adrien DAHL

1 A, route de Lauterbourg 67470 MOTHERN Tél.: 06 82 14 31 19

Tél.: 03 88 54 29 44 **Aurélien HEINTZ** Tél.: 06 63 86 98 63

Cabinet dentaire

Dr Olivier PACCHIONI

Chirurgien dentiste 3, impasse des Vignes-MOTHERN Tél.:0388948786

TAXIS

PONS - 06 18 88 32 94 C KAM - 06 18 43 36 58

Ramonage: La Brosse d'Alsace, Alexandre BITZ 31, rue des Tilleuls, 67470 MOTHERN

Tél.: 03 88 49 84 35



GrDF (Gaz réseau - Distribution France)

Urgence Sécurité Gaz :

Raccordement au gaz naturel :

Appelez le GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Appeler GrDF au 09 69 36 35 34 (prix d'un appel local)

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence européen: 112 S.A.M.U.: 15 Police Secours: 17

AMBULANCES

GREINER Niederroedern: 0388865143 JACOB Hatten: 0388800156 ROLAND Beinheim:

03 88 86 31 43

ESPace d'Accueil Seniors (ESPAS)

Cour de la Commanderie 2 A, rue de l'Ordre Teutonique 67160 WISSEMBOURG

Accueil du public

Sur RDV au: 03 69 06 73 99

Défibrillateurs

Trois appareils sont à votre disposition :

- dans le haut-village : à la mairie

dans le bas-village : à la maison de la Wacht et à la salle polyvalente



Le Mot du Maire

Le 15 mars dernier, vous avez été nombreux à vous être présentés aux urnes et à voter pour notre équipe "Agir Ensemble pour Mothern" dans des circonstances de crise sanitaire plus qu'exceptionnelles.

Toute l'équipe tient à remercier l'ensemble des villageois qui nous ont accordé leur confiance et leur soutien.

Au lendemain de ce jour de vote, la France a été confinée et la mise en place du conseil municipal a été reportée.

L'ancienne équipe municipale et en particulier Mme Marie-Bernadette Butzerin, a réintégré ses fonctions pour la gestion de cette crise sans précédent. Une situation délicate à gérer.

Ayant déjà entamé sa retraite bien méritée, elle a été contrainte de rallonger son mandat mais n'a pas hésité à s'engager et à renouveler le professionnalisme des ses 12 dernières années afin d'assurer au mieux la sécurité et la santé des habitants de Mothern.

C'est ici, que je tenais encore une fois à lui présenter mes sincères et chaleureux remerciements pour son engagement et sa bonté d'âme.

Durant cette période difficile, je remercie toutes les personnes présentes qui ont su préserver la continuité du service public, notamment Caroline, Alexia, Anne-Claire aux services administratifs, Manuel, Alain, Jonathan aux services techniques, Paulette et Christine à l'entretien des bâtiments et Marie-Pia et Monique à l'école maternelle.

Ce 23 mai dernier, une équipe dynamique et renouvelée a été installée. Elle s'engage à œuvrer pour le bien être des Mothernoises et Mothernois et placer le village au cœur de ses priorités.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été, d'agréables vacances et prenez soin de vous !

Scheene Ferie an Alle!

Isabelle SCHMALTZ

Sommaire

EDITO	p. 3	SEANCES DU CONSEIL MUNICIPA	AL p. 12-16
INFOS PRATIQUES	p. 4-5	VIE COMMUNALE	p. 17-19
VIE COMMUNALE - ELECTIONS	p. 6-7	ETAT-CIVIL	p. 20-21
FETES ET CEREMONIES	p. 8-9	ENVIRONNEMENT	p. 22
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	p. 10-11	VIE ASSOCIATIVE	p. 23-28

Nouveaux arrivants

Si vous venez d'emménager dans la commune, merci de vous faire connaître en vous inscrivant à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. 03 88 54 60 22 - Mail : mairie.mothern@wanadoo.fr.

Vous pouvez également signaler votre changement d'adresse sur le site **www.service-public.fr**. ou sur **www.webadministres.net/67/Mothern**.





Objets trouvés

Trousseaux de clés, lunettes, parapluies, téléphones... sont en attente d'être récupérés à la mairie.

Si vous trouvez ou perdez un objet sur la voie publique, ayez le réflexe de le ramener ou de le signaler en mairie.

Relais poste chez PROXI

Retrouvez les services essentiels de La Poste chez :

PROXI, 10 rue de la Mairie à Mothern, aux horaires suivants jusqu'au mois de septembre : Du lundi au samedi de 7h à 13h





Collecte de vieux papiers

Les collectes de vieux papiers organisées par l'école élémentaire ne seront pas reconduites.

Consultation de nourrissons

Les consultations de nourrissons ont lieu sur rendez-vous dans les communes suivantes :

SELTZ:

Le premier jeudi du mois, de 14h à 17h au Centre médico-social 1b Avenue du Général Schneider

Rdv au 03 69 06 73 79

LAUTERBOURG:

Le quatrième lundi du mois, de 14h à 17h au Centre médico-social 26 Rue du Général Mittelhauser

Rdv au 03 69 06 73 77



Consultations gratuites d'avocats

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes. Le point d'accès au droit de Lauterbourg est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

Permanence juridique à la Mairie de LAUTERBOURG :

1er samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Prendre impérativement rendez-vous au 03.88.94.80.18.



Conciliateur de Justice

Monsieur Charles GRUNER - Tél. 06 38 42 63 10

Permanences:

- -Le 1er lundi du mois à la mairie de Lauterbourg de 8h à 12h
- -Le 1er mardi du mois à la mairie de Seltz de 7h à 12h

Service Animation de la Plaine du Rhin

Retrouvez le programme d'animation pour les enfants et adolescents sur :

http://animation-plainedurhin.sitego.fr/

Des animations, sorties, centres aérés sont proposés par l'Animation Jeunesse pour faire passer de bons moments aux enfants, ponctués de nombreuses découvertes.



и

5

Horaires d'ouverture

Sous-Préfecture de Haguenau

Adresse:

2 Rue des Soeurs 67500 HAGUENAU Tél. 03 88 63 87 00

@:sous-prefecture-de-haguenau@bas-rhin.pref.gouv.fr

Accueil général :

Du lundi au vendredi de 8h à 11h30

Etrangers (carte de séjour, naturalisation):

Du lundi au vendredi de 8h à 11h30 (sur rendez-vous)

Autres services:

Du lundi au vendredi de 9h15 à 11h30 Fermeture: tous les après-midis

Antenne d'information de Wissembourg

Adresse:

Communauté de Communes du pays de Wissembourg 4 Quai du 24 Novembre 67160 WISSEMBOURG Tél. 03 88 07 62 92

La permanence est assurée tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

Trésorerie de Seltz / Lauterbourg

Adresse:

4 Rue Principale 67470 SELTZ Tél. 03 88 86 50 68 Horaires:

Lundi, marci et jeudi 8h30 à 12h 13h30 à 16h

Fermeture : Mercredi et vendredi

Centre des finances publiques



Attention : fin des encaissements d'espèces à la trésorerie

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...)

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, juqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

La liste des buralistes partenaires est disponibles sur impot.gouv.fr

Ainsi, les personnes munies d'une facture avec damatrix (QR Code) pourront la payer en numéraire chez un buraliste partenaire. Les factures sans damatrix pourront être réglées en 2020 à la Trésorerie Principale de Haguenau, 2 rue des Dominicains 67500 Haguenau.

Carte Nationale d'identité - Passeport

Depuis le 28 mars 2017, nous ne pouvons plus traiter les demandes de pièces d'identité en mairie. Vos demandes de pièces d'identité peuvent être déposées, sur rendez-vous, dans les mairies des communes suivantes :

LAUTERBOURG

19 A, rue de la 1ère Armée 67630 LAUTERBOURG RDV au 03 88 94 80 18

Horaires:

Lundi: de 8h à 12h et 13h30 à 17h30 Mardi: de 8h à 12h et 13h30 à 17h30 Mercredi: de 8h à 12h et 13h30 à 17h30 Jeudi: de 8h à 12h et 13h30 à 17h30 Vendredi: de 8h à 12h et 13h30 à 17h30

Samedi: de 9hà 12h

SELTZ

10, place de la Mairie 67470 SELTZ RDV au 03 88 05 59 05

Horaires:

Lundi: de 8h à 12h et 13h à 17h Mardi: de 8h à 12h et 13h à 17h

Mercredi: de 8hà 12h

Jeudi: de 8h à 12h et 13h à 17h Vendredi: de 8h à 12h et 13h à 16h



Elections municipales, la nouvelle équipe

Vous avez été nombreux et nombreuses, en pleine pandémie de Covid-19, à vous déplacer le 15 mars aux urnes pour les élections visant à procéder au renouvellement du conseil municipal et du conseil communautaire.

Cette crise sanitaire invraisemblable repoussa l'élection du maire et des adjoints au mois de mai prolongeant ainsi le mandat des conseillers de la mandature 2014-2020.



23.05.20 : « Une femme succède à une femme » dixit Marie-Bernadette Butzerin



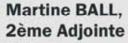
Deux mois plus tard, le 23 mai, s'est tenue l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection du maire de Mothern. C'est avec beaucoup d'émotions que le Maire sortant, Mme Marie-Bernadette Butzerin, remit alors l'écharpe aux franges couleur or à Mme Isabelle Schmaltz.

Le conseil municipal a ensuite procédé au vote des adjoints. Mme Schmaltz remit à son tour l'écharpe aux couleurs de notre nation à M. Frank Lehmann, Mme Martine Ball, M. Alain Joerger et Mme Agnès Meyer.



Frank LEHMANN, 1er Adjoint

Délégations:
Voirie, sécurité et propreté
dans le village, relation
avec les agents techniques.
Entretien des bâtiments
c o m m u n a u x e t d e s
chemins ruraux.

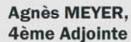


Délégations:
Fêtes, cérémonies,
anniversaires des ainés,
relations avec les
associations locales.



Alain JOERGER, 3ème Adjoint

Délégations : Urbanisme, PLU, sécurité des bâtiments communaux, relations avec les écoles et la bibliothèque, administration générale.



Délégations : Communication, fleurissement, jeunesse et culture (Musée de la Wacht).



Vie communale



Le nouveau conseil municipal a alors été accueilli selon la tradition par l'Harmonie Sainte Cécile dans la cour de l'école élémentaire où les anciens adjoints (M. Bernard Kapps, Mme Isabelle Schmaltz, M. Fernand Fettig et Mme Nicole Joerger) ont procédé à la remise des clés de la commune à leurs successeurs.





C'est ainsi que la nouvelle équipe a pris place et s'est engagée à «Agir ensemble pour Mothern».





De gauche à droite : Annette Schmaltz, Marcel Neichel, Marie-Jeanne Zimmermann, Agnès Meyer, Florian Buchmann, Alain Joerger, Emmanuel Nussbaum, Jean-Noël Ruck, Isabelle Schmaltz, Marguerite Arnold, Frank Lehmann, Florian Gressel-Hoffarth, Martine Ball, Marie-Claude Donnate, Vincent Acker, Nelly Knaub, Astrid Breyer, Dominique Schreiner, Agnès Knaub.

Remise de prix

Le 31 janvier 2020 la municipalité de Mothern a organisé sa traditionnelle soirée en l'honneur des nouveaux administrés, des lauréats du concours des maisons fleuries ainsi que des sportifs méritants de l'année 2019.

Mme le Maire Marie-Bernadette Butzerin a, dans son allocution, souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de la Commune qui se sont installés en 2019. Elle leur présenta succinctement la commune afin d'établir un contact avec les élus et les services municipaux. Cette cérémonie est également favorable aux échanges et à la découverte du patrimoine historique local. Un cadeau de bienvenue leur a été remis.

Elle remercia également les habitants qui fleurissent leur maison, leur jardin, leur balcon ou certains endroits de la Commune (grotte de Lourdes, calvaires, bacs...). Ils contribuent ainsi à l'embellissement de notre village.

Nicole Joerger, adjointe au Maire, entourée de quelques membres de la Commission Fleurissement présenta les lauréats des maisons fleuries pour honorer celles et ceux qui par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien.

Quelques enfants interprétèrent par alternance un poème sur le thème des fleurs.

Chaque récipiendaire s'est vu remettre un diplôme, un bon d'achat de géraniums ainsi qu'un cadeau fleuri.

La fleuriste locale Nadine Ledan de l'enseigne « Sur une Note Fleurie », également présente, contribuera aussi par la remise d'un cadeau-surprise lors du passage au magasin.







La municipalité tient également à féliciter les sportifs pour avoir brillamment défendu les couleurs de leur club et celles de la Commune.

Isabelle Schmaltz, Adjointe au Maire a présidé la cérémonie de récompense aux sportifs méritants en présentant un diaporama des disciplines concernées et a attribué médailles, coupes ou trophées aux différents champions ainsi qu'à leurs entraîneurs ou dirigeants en les remerciant pour leur investissement.

Après la séance photos, la soirée s'est achevée autour du verre de l'amitié.

L'événement a eu lieu sous l'anciene mandature

Dates à retenir

Fête Nationale:

A l'occasion de le Fête Nationale, un dépôt de gerbe se tiendra place de la Wacht le 14 juillet.

Au vu de la situation sanitaire, le vin d'honneur et le défilé aux lampions ne pourront pas avoir lieu.

Journée du Patrimoine :

Le samedi 19 septembre de 10h à 16h à l'ancienne école maternelle.

Thème: « L'école au fil du temps ». (si la situation sanitaire le permet)

Mercredi 11 novembre:

A l'issue de la messe aura lieu le dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts du cimetière pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale.

(si la situation sanitaire le permet)

Samedi 5 décembre : Fête de Noël des aînés

Les personnes à partir de 65 ans et plus, ainsi que leurs conjoints, sont invités à la fête. Les invitations avec talon-réponse parviendront courant novembre. (si la situation sanitaire le permet)

Nettoyage de printemps

La propreté de la Commune est l'affaire de tous!

Au-delà du temps passé par les services municipaux pour assurer un cadre de vie agréable à tous les habitants, l'opération « Nettoyage de printemps 2020 » a été organisée par la municipalité le samedi après-midi 7 mars 2020.

Comme chaque année, munis de sacs, gants, et gilets réfléchissants, les élus, ouvriers communaux, sapeurs-pompiers, autres bénévoles et enfants ont sillonné le ban communal à la chasse aux papiers gras, paquets de cigarettes, bouteilles et canettes, sacs plastiques, ferraille ou pneus abandonnés.

Des remorques à moitié remplies démontrent bien que des efforts ont été faits et que nos actions éco-citoyennes portent ses fruits d'année en année.

A la fin de la collecte, la commune a invité tous les bénévoles à une collation à la caserne des pompiers.



Un grand merci à tous les participants.

> L'évênement a eu lieu sous l'anciene mandature

Commémoration du 8 mai 1945



La situation sanitaire ne permettant pas d'organiser une cérémonie commémorative du 8 mai 1945 avec du public, Mme le Maire Marie-Bernadette Butzerin, MM. Alfred Heideier et Léon Koebel, Anciens Combattants, ontdéposé une gerbe du souvenir aux Monuments aux Morts de la place de la Wacht et de l'église. Mme le Maire a ensuite lu le message du Président de la République

L'événement a eu lieu sous l'anciene mandature

Retrouvailles au bord du Rhin

C'était un vrai plaisir pour les aînés de se retrouver après la période de confinement et avant la pause estivale!

Brins de causette et chants accompagnés à l'accordéon par Louise ont agrémenté cet après-midi du 24 juin dans le cadre bucolique au bord du Rhin.

Pour continuer à se protéger du virus, Marinette a confectionné des masques et les a offerts aux participants qui l'ont chaleureusement remerciée.

Une collation servie par Marinette et Marie-Bernadette a clôturé cette rencontre fort sympathique. Le groupe des aînés compte sur de nouvelles personnes intéressées pour partager quelques heures ensemble tous les 15 jours le mercredi après-midi.

Reprise des rencontres mercredi 2 septembre à 14h à la salle Ste-Odile du presbytère.



Pour tous renseignements ou idées à proposer, contactez:

- -Marinette Blaes: 0388946240
- Marie-Bernadette Butzerin: 06 70 55 37 28

PROJET avec la boulangerie SCHNEIDER!

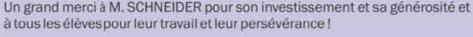
Durant tout le mois de novembre 2019, les élèves de moyenne et grande sections de l'école maternelle de Mothern ont eu fort à faire. En effet, en lien avec la boulangerie SCHNEIDER du village, ils ont décoré une centaine de boîtes pour les bûches de Noël.

Tous les jours, avec leurs enseignantes Mme KOBES et Mme ROTH, épaulés par les ATSEM Monique et Marie Pia, les élèves ont réalisé des pochoirs, découpé, collé, peint de différentes techniques, mis du ruban adhésif sur ces boîtes blanches afin qu'elles prennent vie et se métamorphosent aux couleurs de Noël!

Ce projet a été initié par M. SCHNEIDER. Voilà déjà plusieurs années que les enfants visitent la boulangerie lors de la semaine du goût. Or cette année, pour innover, le patron leur a proposé un défi de taille en partenariat avec les élèves de l'Institut Médico-Pédagogique Les Glycines de Wissembourg. En effet, à Mothern seront décorées les boîtes, alors qu'à Wissembourg seront réalisées les bûches elles-mêmes. Il avait été convenu qu'une partie des bénéfices serait redistribuée aux 2 écoles.

L'après-midi du 12 mars 2020, M. SCHNEIDER est venu non seulement rapporter un chèque, mais a également offert gracieusement des gâteaux aux élèves. Ces derniers ont donc partagé la récompense autour d'un succulent goûter agrémenté de jus de fruits.

Cette somme servira à acheter du matériel de motricité.



L'école maternelle au temps du Covid 19

Au retour des vacances d'hiver un petit virus alors inconnu en France mais déjà réputé en Chine s'est invité jusqu'à l'école. Nous ne pouvions plus nous saluer en nous serrant la main comme d'habitude, nous devions renforcer les mesures d'hygiène et nous montrer plus vigilants. Mais la vie a suivi son cours et l'école son train-train habituel. Et puis un jeudi soir tout a basculé, le Président s'est exprimé et toutes les écoles devaient fermer. D'une semaine à l'autre tout a été bouleversé, l'école s'est vidée de tous ses petits habitants. Chacun a réinventé son métier, les enfants ont appris à rester à la maison, les professeurs à enseigner à distance et les parents à cumuler les rôles : parent, télétravailleur et enseignant pour leurs enfants.

Le confinement s'est prolongé et il a fallu patienter. Et puis enfin c'était annoncé, nous pourrions sortir de chez nous et progressivement les écoles allaient rouvrir. Après de nombreuses réunions et concertations, après des aménagements et des réorganisations, le 8 juin l'école maternelle a pu accueillir ses premiers élèves. Un groupe de 9, pionniers de ce nouveau fonctionnement. Pour eux, finis les jeux libres et collectifs, finie la libre circulation, finis les temps de regroupements où ils pouvaient écouter une histoire ou chanter, finis les jeux de balles, fini le partage... Même en récréation il faut garder les distances, ils ne se touchent plus, ils se rangent sur des points ou attendent derrière des traits, ils se lavent les mains souvent et longtemps, les adultes sont masqués...

Et au milieu de toute cette rigueur les enfants toujours volontaires, plein de vie et capables de s'adapter bien mieux que nous ont recommencé à jouer...autrement.













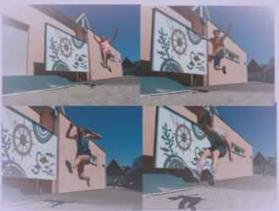
Ecole élémentaire

La rentrée post-confinement!

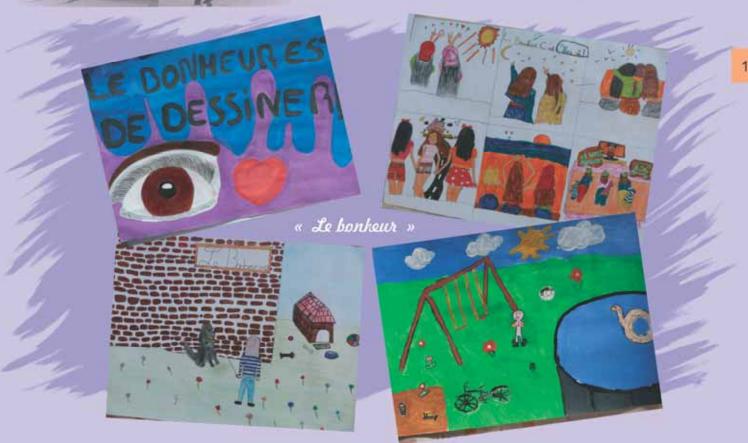
Enfin après toutes ces nombreuses semaines à la maison, l'école a repris. Malgré le peu de temps que nous avons, avec les nombreux lavages de mains, la mise en rang avec distanciation et les horaires décalés, les élèves se sont bien habitués, ont trouvé de nombreuses idées de jeux qui respectent les distances pour les récréations et sont studieux. Même si la correction en autonomie directement du tableau n'est pas encore acquise.

Pour tous, ils travaillent consciencieusement et sérieusement en classe.





Les élèves pleins d'énergie reprennent les activités !





Cette année scolaire bien particulière s'est terminée dans la joie et la bonne humeur avec la traditionnelle distribution de knacks et de pains achetés chez des commerçants locaux.

L'été peut commencer... Vive les vacances!

11

Délibérations du Conseil Municipal

Toutes les délibérations dans leur intégralité sont affichées à l'extérieur de la Mairie et à la « Wacht ».

Séance du 18 décembre 2019

Urbanisme : Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Vu l'arrêté en date du 09/10/2019 prescrivant l'enquête publique relative à la modification n°1 du plan local d'urbanisme:

Vu le dossier d'enquête publique ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur;

Considérant que, sur les 12 points que compte le projet de modification, seul le dernier a fait l'objet d'observations, émanant de la Sous-Préfecture, de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, 12 comme exposé dans le tableau joint en annexe:

> Considérant que ces observations et les résultats de l'enquête publique justifient les changements suivants du projet de modification du plan local d'urbanisme: La taille de la zone Nm (STECAL) est réduite sur le plan au 1/5000° pour

> passer de 0,7 ha à 0,2 ha; La présentation de la création du STECAL, la cartographie et l'analyse des

> enjeux environnementaux, et le tableau des surfaces sont modifiés dans la note de présentation pour tenir compte de ce changement de superficie de zone.

> Considérant que le reste du dossier de modification du plan local d'urbanisme n'appelle pas de changements,

Le Conseil Municipal:

- décide d'apporter les changements suivants au projet de modification du plan local d'urbanisme:

La taille de la zone Nm (STECAL) est réduite sur le plan au 1/5000° pour passer de 0,7 ha à 0,2 ha;

La présentation de la création du STECAL, la cartographie et l'analyse des enjeux environnementaux, et le tableau des surfaces sont modifiés dans la note de présentation pour tenir compte de ce changement de superficie de zone.

 décide d'approuver la modification n° 1 du plan local d'urbanisme conformément au dossier annexé à la présente.

Club d'aéromodélisme Clément Ader : Demande de subvention pour des travaux de remise en état du revêtement de la piste

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de subvention du club d'aéromodélisme Clément Ader de Mothern pour des travaux de remise en état de la piste existante au lieu-dit Dornteil et de sécurisation de ses abords. Le coût total éligible s'élève à 32 527 € TTC selon le devis estimatif transmis.

Le Conseil Municipal:

- décide d'attribuer une subvention maximum de 6 505 € (six mille cinq cent cinq euros) au club d'aéromodélisme Clément Ader de Mothern pour des travaux de remise en état de la piste et de sécurisation des abords au lieu-dit Dornteil, représentant environ 20 % du coût total éligible
- dit que la subvertion sera versée sur présentation des factures acquittées
- dit que le montant de la subvention sera proratisé si les factures présentées sont d'un montant inférieur au montant total éligible de 32 527 €TTC.

Ecole maternelle : Demande de subvention pour le projet scolaire « La nature au fil des saisons »

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal du courriel en date du 22 novembre 2019 de la directrice de l'école maternelle sollicitant une participation financière au projet scolaire « La nature au fil des saisons » animé par la Maison de la nature du delta de la Sauer de Munchhausen et qui bénéficiera à tous les élèves de l'école. Le coût de projet s'élève à 1 100 € hors frais de transport, ces derniers sont pris en charge par la coopérative scolaire.

Le Conseil Municipal:

- décide d'octroyer une subvention s'élevant à 5 € par élève représentant une subvention globale de 310 € (troiscent-dix euros) pour le projet scolaire « La nature au fil des saisons »
- dit que le montant total de la subvention sera versé en fonction du nombre réel d'enfants participant au projet scolaire

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin (CCPR) : Compte-rendu du rapport d'activités 2018

Madame le Maire présente le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Ce rapport présente un bilan des décisions prises et des actions engagées dans les différents champs de compétences de la CCPR.

Le Conseil Municipal:

- prend acte de la présentation du rapport annuel d'activités 2018 de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Séance du 22 janvier 2020

Comité des Fêtes :

1. Demande de subventions

Mme le Maire donne la parole à M. Alexandre BITZ, Président du Comité des Fêtes de Mothern et M. Patrick BORD, Vice-Président, qui présentent un powerpoint sur les activités de l'association

notamment l'organisation des festivités carnavalesques ainsi qu'un bilan financier de l'association de 2017 à 2019.

Considérant qu'il y a lieu de soutenir le Comité des Fêtes pour l'organisation du carnaval, le Conseil Municipal décide :

- d'octroyer une subvention de 1 500 € au Comité des Fêtes de Mothern pour l'achat de bonbons et de friandises à distribuer lors de la cavalcade du dimanche 23 février 2020.
- d'octroyer une subvention de 350 € au Comité des Fêtes de Mothern pour couvrir une partie des frais de nettoyage des rues après la cavalcade du dimanche, 23 février 2020.
- dit que les subventions seront versées sur présentation des factures.

2. Demande de soutien dans le cadre des festivités du carnaval

Le Conseil Municipal:

- décide de reconduire le soutien apporté en 2019 et d'accorder ainsi une remise de 50 % sur le tarif de location de la salle polyvalente aux associations qui organisent un bal carnavales que pendant la période allant du jeudi 20 février 2020 au mardi 25 février 2020, excepté dimanche 23 février 2020, soit: 220 €: 2 = 110 €
- -décide la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente au Comité des Fêtes de Mothern pour la location du dimanche 23 février 2020
- précise que les frais d'électricité et de matériel cassé et manquant restent à la charge des locataires ainsi que les frais de nettoyage.

Approbation des comptes de gestion 2019

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2019 du budget principal de M. Francis MENRATH, Trésorier de SELTZ, ainsi que celui du budget annexe, à savoir, Illingen/Allemagne.

Approbation des comptes administratifs 2019

Le Conseil Municipal de la Commune de MOTHERN, réuni sous la présidence de M. Fernand FETTIG, 3ème adjoint au Maire et après s'être fait présenter par Mme le Maire les comptes administratifs de l'exercice considéré, vote les dits comptes à savoir :

Commune:

Fonctionnement

Recettes: 1347 153,85 € Dépenses: 850 057.04 €

Investissement

Recettes: 1 120 732,62 € Dépenses: 710 747,95 €

Illingen/Allemagne:

Fonctionnement

Recettes: 160 042,60 € Dépenses: 120 824 82 €

Investissement Recettes:6147,54€ Dépenses:0€

Mme Marie-Bernadette BUTZERIN, Maire, a quitté la salle et n'a pas participé au vote.

Vote des taux des taxes communales 2020

Le Conseil Municipal:

- décide de ne pas augmenter les taux des taxes communales en 2020.
- maintient les taux des taxes communales pour l'exercice 2020, comme suit:
- 14,66% pour la Taxe d'Habitation
- 8,69% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
- 43,02% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties
- 14,16% pour la Cotisation Foncière des Entreprises

Séance du 05 février 2020

Ecole élémentaire « Les Bateliers » : Demande de subvention pour le projet de voyage scolaire à la maison de la nature de Muttersholz pour la classe de CP-CE1

Madame le Maire irforme les membres du Conseil Municipal que l'école élémentaire, par un courrier en date du 09 janvier 2020 de M. ARNOLD, Directeur et de Mme LEHMANN, enseignante, sollicite une participation financière pour les élèves de CP- CE1 (soit 18 élèves) afin de contribuer aux frais pour l'organisation d'un voyage scolaire à la maison de la nature à Muttersholz du 2 au 5 juin 2020.

Le coût initial du séjour est estimé à environ 252 € par enfant. Le Conseil Municipal:

- décide d'octroyer une subvention s'élevant à 10 € par élève.
- dit que le montant total de la subvention sera versé en fonction du nombre d'enfants participant au séjour.

Football Club de Mothern : Participation à l'entretien des terrains

Le Conseil Municipal:

 décide de participer en 2020 à l'entretien des terrains de football jusqu'à concurrence de 3000€.

Approbation des budgets primitifs 2020: Budget principal et annexe

Les budgets primitifs pour 2020 proposés au vote du Conseil Municipal s'équilibrent en dépenses et en recettes aux sommes de:

Commune:

Fonctionnement: 3 010 464,78 € Investissement: 2 234 674,89 €

Illingen/Allemagne:

Fonctionnement: 279 857,90 € Investissement: 47 500 €

Le Conseil Municipal:

 décide d'adopter les budgets primitifs 2020 tels que proposés ci-dessus.

Office National des Forêts : Programme des travaux d'exploitation et état de prévision des coupes 2020

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le programme des travaux d'exploitation avec l'état de prévision des coupes ainsi que le programme des travaux patrimoniaux, relatif à l'accueil du public pour l'exercice 2020.

Le bilan prévisionnel se présente comme suit :

Recette brute: 72 650 €
Frais d'exploitation: -34 593 €
Travaux patrimoniaux: -17 201,25 €
Bilan prévisionnel: 20 855,75 €

Le Conseil Municipal:

- -approuve ces états
- autorise le Maire à les signer ainsi que les conventions et devis y afférents.

Office National des Forêts (ONF) : Etat d'assiette des coupes 2020

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'Office National des Forêts a transmis l'état d'assiette des coupes à réaliser en 2021 ; cet état comporte notamment le martelage à effectuer pendant l'hiver 2019/2020.

Ces coupes seront inscrites à l'Etat Prévisionnel des Coupes de l'exercice 2021 qui sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal fin 2020, début 2021.

Le Conseil Municipal:

 approuve l'état d'assiette des coupes à réaliser en 2021 proposé par l'Office National des Forêts.

Demande d'acquisition d'une parcelle communale au lieu-dit « Faulgrund » par M. Charles BALL

Vu la demande écrite en date du 26 janvier 2020 de M. Charles BALL portant demande d'acquisition de la parcelle au lieu-dit « Faulgrund » cadastrée section 17 n° 235 d'une superficie de 2,37 ares et appartenant à la Commune de Mothern,

Considérant que cette parcelle est enclavée,

Le Conseil Municipal:

- décide de vendre en l'état, à M. Charles BALL la parcelle, à raison de 50 € l'are, pour un montant total : 2,37 ares X 50 € = 118,50 € => arrondi à 120 €
- décide de réaliser la transaction susvisée par le biais d'un acte administratif
- désigne le Premier Adjoint au Maire afin de représenter la Commune pour la signature de cet acte, le Maire faisant alors fonction de Notaire.

Illingen/Allemagne: Avis sur la demande de M. Heiko Becker pour l'installation de tentes suspendues sur la propriété foncière de la Commune de Mothern

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de M. Heiko Becker, dirigeant de la société Adrenalin/Becker, portant sur l'autorisation d'installer des tentes suspendues dans la forêt appartenant à la Commune de Mothern sur le ban communal d'Elchesheim/Illingen en Allemagne.

Le Conseil Municipal:

 -donne un avis défavorable à la demande de M. Heiko Becker pour l'installation de tentes suspendues dans la forêt appartenant à la Commune de Mothern à Elchesheim/Illingen en Allemagne.

Forêt Communale : Demande de distraction du régime forestier d'une partie de la parcelle n° 10 au lieu-dit « Im Hinteren Rheinfeld » et demande de l'application du Régime Forestier sur la parcelle compensée au lieu-dit « Auf dem Ruecken »

Considérant que les installations (sanitaires, aire de lavage, passerelle piétons) liées à l'activité du Motoclub de Mothern présentes sur une partie de la parcelle forestière n° 10 de la forêt communale ne sont pas compatibles avec une exploitation forestière régulière prévue le Régime Forestier,

Considérant que la distraction du Régime Forestier d'une partie de la parcelle forestière n° 10 de la forêt communale ne crée pas de mitage ni d'enclave au sein de la forêt,

Considérant qu'il y a lieu de proposer à l'ONF, à titre compensatoire, une autre parcelle pour l'application du Régime Forestier,

Vu l'avis favorable de l'ONF sur les parcelles à distraire et sur la parcelle compensée pour l'application du Régime Forestier,

Vu les procès-verbaux d'arpentage n°570A et n°569T établis par Julien CARBIENER, Gécmètre-Expert à Wissembourg,

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de distraire du Régime Forestier les parcelles cadastrales suivantes et faisant partie de la parcelle forestière n° 10 :

- Section 27, parcelle 150/100, au lieudit Im Hinteren Rheinfeld, d'une contenance de 27,26ares
- Section 27, parcelle 146, au lieu-dit Im Hinteren Rheinfeld, d'une contenance de 2,93 ares

En compensation de la distraction, Mme le Maire présente au Conseil Municipal le projet de demande d'application du Régime Forestier sur la parcelle cadastrale suivante:

- Section 25, parcele 24/2, au lieu-dit

Auf dem Ruecken, d'une contenance de 50 ares

Le Conseil Municipal:

- approuve les projets présentés par Mme le Maire,
- approuve les procès-verbaux d'arpentage n°570A et n°569T établis par Julien CARBIENER, Géomètre-Expert à Wissembourg,
- autorise le Maire, à déposer au nom de la Commune de Mothern une demande de distraction du Régime Forestier de 0,3019 hectare pour les parcelles cadastrales précitées, et à signer tous documents et actes relatifs à ce projet,
- autorise le Maire, à déposer au nom de la Commune de Mothern une demande d'application au Régime Forestier de 0,50 hectare pour la parcelle cadastrale précitée, conformément aux dispositions du Code Forestier, et à signer tous documents et actes relatifs à ce projet,
- donne pouvoir à ces effets au Maire,
- demande à l'Office National des Forêts d'instruire la présente demande en vue d'obtenir l'arrêté de distraction du Régime Forestier sur les parcelles cadastrales Section 27 n° 150/100 et n° 146 ainsi que l'arrêté d'application du Régime Forestier sur la parcelle cadastrale Section 25 n° 24/2,
- sollicite auprès de Madame la Préfète du Bas-Rhin l'autorisation de distraction des parcelles cadastrales susmentionnées et l'autorisation d'application du Régime Forestier de la parcelle cadastrale susmentionnée.

Séance du 23 mai 2020

Election du Maire

Mme Isabelle SCHMALTZ a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

Fixation du nombre et élection des Adjoints au Maire

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés:

- Frank LEHMANN
- Martine BALL
- Alain JOERGER
- -Agnès MEYER

Séance du 4 juin 2020

Indemnités de fonctions allouées au Maire et aux Adjoints au Maire

Le Conseil Municipal:

 fixe les indemnités de fonction au maire et aux adjoints.

Création des commissions communales

Le Conseil Municipal:

- décide la création des commissions communales suivantes:
- Commission Communication et information
- Commission Urbanisme, Plan Local d'Urbanisme et futur lotissement
- Commission Fleurissement, espaces boisés et ruraux
- Commission Environnement et développement durable
- Commission Jeunesse, Sports, Loisirs, -Culture et Animations
- Commission Transfrontalière

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Le Conseil Municipal:

 élit les membres de la Commission d'Appel d'Offres suivants.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.): Election des membres du conseil d'administration

Le Conseil Municipal:

 désigne parmi les conseillers municipaux Martine BALL, Florian BUCHMANN, Annette SCHMALTZ, Emmanuel NUSSBAUM, Marie-Jeanne ZIMMERMANN, Agnès KNAUB membres du CCAS.

Location de la chasse communale : Désignation des membres de la Commission Consultative Communale de la Chasse

Le Conseil Municipal:

 désigne les membres de la Commission Consultative Communale de la Chasse :

Location de la chasse communale : Désignation des membres de la Commission de location Le Conseil Municipal

 désigne les membres de la Commission de Location de la chasse communale :

Commission Communale des Impôts Directs (CCID): Proposition des commissaires au Directeur des Services Fiscaux

Le Conseil Municipal:

 désigne les membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Désignation du correspondant défense Le Conseil Municipal :

 désigne Alain JOERGER correspondant défense de la Commune de Mothern.

Personnel communal : Création d'un emploi saisonnier pour accroissement d'activité

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi saisonnier du 15 juin 2020 au 30 septembre 2020 pour les services techniques municipaux.

Le Conseil Municipal:

décide de créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique territorial (catégorie C), pour exercer les fonctions d'ouvrier polyvalent des services techniques, à temps complet, pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour la période allant du 15 juin 2020 au 18 septembre 2020 en application de l'article 3 – 2° de la loin °84-53.

charge le Maire de procéder au recrutement de l'agent contractuel affecté à cet emploi.

Personnel communal: Fixation des conditions de versement de la prime exceptionnelle à l'égard des agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Le Conseil Municipal:

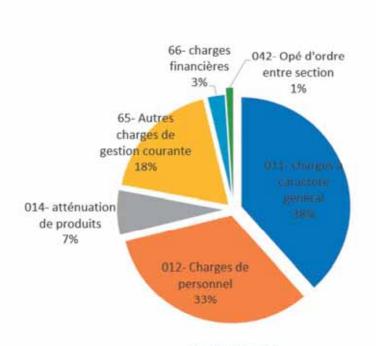
 décide du versement d'une prime exceptionnelle pour les agents de la commune de Motherr qui ont été soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics durant l'état durgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19.

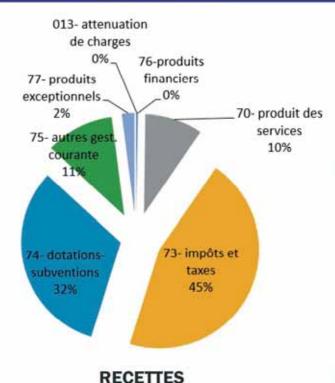
Calsse d'Assurance Accidents Agricoles : cotisations foncières 2020 Le Conseil Municipal :

Décide d'affecter en 2020, mille cinq cents euros (1 500,00 €) du produit de la location de la chasse au paiement de la cotisation foncière de la C.A.A.A..

Comptes administratifs 2019

Section de fonctionnement

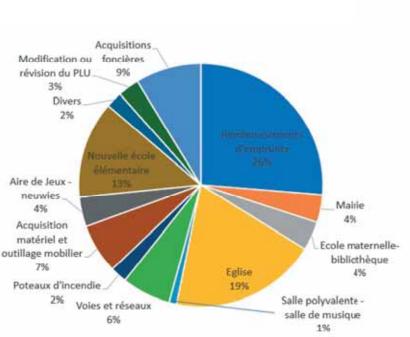


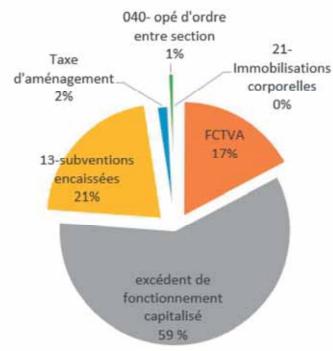


DEPENSES

RECEITES

Section d'investissement





DEPENSES

RECETTES

16

Travaux et réalisations

Ouvrage de retention d'eau sur le Kabach au lieu dit hundsaecker



Après un peu plus d'une année, les travaux de l'ouvrage de rétention d'eau au lieudit

" Hundsaecker » sont terminés. Cet ouvrage de protection contre les inondations sous la maîtrise d'ouvrage du SDEA, ayant la compétence Gemapi, a coûté 431.090 €. Différentes subventions ont été allouées, 93.600 € de l'Etat, 151.520 € du Conseil Départemental, 92.985 € de la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin. 92.985 € restent à la charge de la commune.



Rue des Fleurs



En raison de la crise sanitaire, les travaux prévus rue des fleurs ont été reportés, ils devraient démarrer au courant de l'été.

Sont prévus par la commune des travaux de renouvellement de l'éclairage public.

La mise en souterrain du réseau téléphonique dans le cadre des travaux de voiries seront quand à euxeffectués par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Le Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs se chargera des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable.



Route de Seltz - élagage et taille des arbres

En février, l'entreprise LENGERT s'est chargée des travaux d'élagage des arbres à l'entrée du village. Les opérations d'élagage permettent de préserver l'esthétique de l'arbre dans le paysage et de maintenir le végétal en bonne santé tout en lui permettant un développement optimal sur la durée.



Achats et réalisations dans le cadre du COVID 19

Crise sanitaire oblige, il a fallu mettre en place les mesures nécessaires à pouvoir respecter les gestes barrières. La commune a dépensé à ce jour l'équivalent de 19 000 € pour assurer la sécurité des habitants et du personnel communal.

Achats liés au COVID 19 : masques chirurgicaux, gel hydroalcoolique, vêtements de protection (blouses, sur-blouses, charlottes, gants...), produits de nettoyage et de désinfection, atomiseur, masques lavables pour la distribution aux citoyens Mothernois et aux bénévoles des associations communales.

Ecoles:

Afin de permettre un retour à l'école en toute sécurité et de façon sereine, des marquages ont été peints au sol, ceci permet aux enfants de visualiser rapidement les distanciations à respecter devant le portail de l'école et également dans la cour.

Des codes couleurs rouge / interdit et vert /autorisé ont été apposés aux locaux, vestiaires, sanitaires, ainsi les élèves repèrent de façon ludique et rapide ce qui est accessible ou non.



Le nettoyage des locaux et l'accueil des élèves respectent les consignes du protocole sanitaire de l'éducation nationale.

Nous pouvons féliciter les enfants pour leur écoute, le respect et l'application des règles, un grand bravo également aux parents qui ont sensibilisé les écoliers aux gestes et à l'attitude à adopter.



Atomiseur



Marquage

L'équipe du service administratif

A la Mairie, malgré la fermeture au public, le personnel est resté disponible et joignable par téléphone et par mail durant toute la période du confinement.

Depuis la réouverture le 2 juin, afin de garantir l'accueil des personnes en toute sécurité, des panneaux de plexiglass ont été installé, une solution hydroalcoolique et des masques jetables sont proposés à l'accueil.

De gauche à droite : Alexia Fabacher Anne-Claire Denninger Caroline Pugin - DGS



L'équipe des services techniques



Durant les premières semaines du confinement, le service technique a assuré une présence par roulement.

Rapidement, l'équipe a repris le travail selon les horaires habituels tout en respectant les gestes barrières et les mesures de distanciation physique.

Pour rappel, le service technique municipal participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune.

Il effectue divers travaux:

- -entretien des espaces verts
- -fleurissement
- -entretien et maintenance des aires de jeux
- · entretien du mobilier urbain
- -entretien des bâtiments communaux
- viabilité hivernale des routes...

L'équipe du service technique de gauche à droite :

- Michel Lambin, agent saisonnier
- Manuel Frison, responsable du service
- Jonathan Holler, agent polyvalent
- Alain Schmitt agent polyvalent, spécialiste en charge du fleurissement

Balade découverte



Afin de prendre connaissance du patrimoine et du matériel communal, les adjoints ont accompagné le maire Isabelle Schmaltz pour une petite tournée le lundi de Pentecôte. Celle-ci a commencé à la salle polyvalente puis s'est poursuivie par la visite de l'atelier rue des Bateliers où œuvrent au quotidien les ouvriers communaux. La maison de la Wacht et le terrain de jeu de la Neuwies ont également fait l'objet d'un arrêt.

C'est sous un beau soleil que la balade en vélo -déve oppement durable oblige- s'est achevée par les bâtiments communaux entourant la mairie (atelier – écoles – bibliothèque- foyer – mairie).

18

Vie communale









MERCI et BRAVO à tous les musiciens qui ont apporté leur soutien à ces héros du quotidien en animant les soirées avec leurs aubades musicales durant cette période de confinement.

Actions communales COVID-19

La commune a offert des feuilles en PVC à l'entreprise Neichel de Schaffhouse pour la confection de visières, celles-ci ont été remises entre autre au cabinet médical de Dr Heinrich.

Chaque habitant a reçu trois masques de protection financés respectivement par la commune, la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin et le département.

La mise sous pli et la distribution ont été réalisées par les anciens et les nouveaux élus.





Remerciements

Nous tenons également à vous remercier pour l'élan de solidarité rencontré lors de cette crise sanitaire :

- dons de matériel (blouses, combinaisons, housses de voiture, gants, produits désinfectants, gel hydroalcoolique, charlottes...)
- repas offerts
- dons lors de l'action du boulanger du village

Merci pour votre soutien, PRENEZ SOIN DE VOUS et continuez à respecter les gestes barrières.

Le cabinet d'infirmières STOLTZ / DIETRICH : Aline, Estelle, Rachel, Tiffany et Dorothée

Le carnet

ILS NOUS ONT REJOINTS...

Aloïs VOGEL

Le 3 mars 2020 Fils de Nicolas VOGEL et de Anne-Sophie BENDER

Thibo SATTLER

Le 15 avril 2020 Fils de Christophe SATTLER et de Stéphanie PFIFFERLING

Léandre VOGEL

Le 21 mai 2020 Fils de Damien VOGEL et de Carine KRAEMER

Matteo KLUMPP

Le 22 mai 2020 Fils de Patrick KLUMPP et de Laetitia KAHL



Tous nos voeux de bonheur aux heureux parents

ILS SE SONT UNIS...

Mathieu HERRMANN et Ophélie WEISS Le 20 juin 2020



Toutes nos félicitations aux époux

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Armand JOERGER

20

Le 19 décembre 2019 à Saverne

Madeleine GABEL née ZIMMERMANN Le 18 janvier 2020 à Lauterbourg

Sophie KOLHEB née SCHAUINGER Le 22 janvier 2020 à Lauterbourg

Joseph WEISSENBURGER

Le 30 janvier 2020 à Haguenau

Hélène HOLOWCZAK née ZAK

Le 5 mars 2020 à Mothern

Madeleine WEISS

Le 31 mai 2020 à Wissembourg

Anthony SCHALLER

Le 12 juin 2020 à Mundolsheim

Irène ENGLENDER née HAGER

Le 23 juin 2020 à Strasbourg

Brunhilde KLEIN née ZAPP

Le 30 juin 2020 à Wissembourg

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil

Etat civil

ANNIVERSAIRES 3ème TRIMESTRE 2020

100 ans le 05 septembre	RUCK née MEYER Joséphine
93 ans le 03 juillet	WEISSENBURGER née FRITZ Emma
92 ans le 04 septembre	MEYER née SCHMALTZ Lucie
91 ans le 02 juillet	JOERGER née MEYER Sophie
91 ans le 09 juillet	JOERGER Auguste
91 ans le 22 juillet	MEYER née HEINTZELMANN Madeleine
90 ans le 21 août	RUCK Edmond
90 ans le 22 août	HOCHMUTH née WEISS Marguerite
88 ans le 06 juillet	HEINTZELMANN née FRITZ Léonie
87 ans le 30 juillet	GIULIATO née HEINTZELMANN 3erthe
86 ans le 10 septembre	BENDER Albert
86 ans le 19 septembre	KNAUB née FRITZ Anne
85 ans le 15 juillet	WEISSENBURGER née SCHREINER Emma
84 ans le 26 juillet	SCHILLING née ZINCK Marie Joséphine
84 ans le 22 août	KOLHEB née HEINTZELMANN Hélène
84 ans le 27 septembre	SCHALLER André
83 ans le 06 juillet	IMBERY Roger
83 ans le 09 juillet	VOGEL née SCHEURER Madeleine
83 ans le 13 août	GERHARD née MEYER Marie-Hélène
83 ans le 21 août	HEMBERGER Charles
83 ans le 07 septembre	KNOERR Xavier
82 ans le 01 juillet	SCHMITT Alphonse
82 ans le 07 juillet	SCHMITT née SCHAUINGER Marie
81 ans le 22 juillet	KOEBEL née SENGER Madeleine
81 ans le 22 juillet	ZIMMERMANN née MEYER Marguerite
81 ans le 09 août	KOEBEL Léon
81 ans le 02 septembre	WEISS Raymond
80 ans le 02 septembre	STRASSER François





96 ans	le 08 novembre	WEISSENBURGER née SCHWARTZ Hortense
93 ans	le 23 octobre	WEISS Joseph
90 ans	le 22 octobre	SCHEHR née BUHLER Georgette
90 ans		MEYER née HAGER Marie
89 ans	le 24 novembre	SCHALLER née SEITHER Elise
89 ans	le 23 décembre	MEYER Eugène
88 ans	le 08 décembre	SCHWARTZ née BORD Marie
87 ans	le 27 novembre	ULM née HOCHMUTH Sophie
86 ans	le 18 novembre	FETTIG née MEYER Elise
86 ans	le 10 décembre	SCHMALTZ née WAHL Léonie
85 ans	le 03 octobre	ENGLENDER Roger
85 ans	le 04 novembre	BOCK Charles
85 ans	le 06 novembre	SCHREINER née MOOSMANN Alma
85 ans	le 29 décembre	ZALEWSKI née POTSCHKA Ernestine
84 ans	le 24 octobre	FRITZ Antoine
84 ans	le 25 octobre	BAUMANN Théodore
84 ans	le 28 octobre	SCHMITT née HOLTZER Marguerite
84 ans	le 30 novembre	WEISSENBURGER née BORD Louise
83 ans	le 01 novembre	SCHMITT Raymond
83 ans	le 01 novembre	JOERGER née MEYER Rose Marie
83 ans	le 08 décembre	BORD Robert
82 ans	le 04 octobre	IMBERY François
82 ans	le 21 novembre	DECK Lucien
82 ans	le 13 décembre	SCHMITT née ZIMMERMANN Louise
80 ans	le 09 octobre	BORD née ARNOLD Rose

SMICTOM

Report de collecte



Voici le calendrier des reports de collecte des ordures ménagères du 2ème semestre 2020. Le SMICTOM rappelle la nécessité de sortir les bacs la veille de la collecte.

Mardi 14 juillet - Fête Nationale:

la collecte du mercredi 15 juillet est reportée au jeudi 16 juillet la collecte du vendred 17 juillet est reportée au samedi 18 juillet

Lundi 11 novembre - Armistice 1918 : Vendredi 25 décembre - Noël : la collecte du vendred 13 novembre est reportée au samedi 14 novembre la collecte du vendred 25 décembre est avancée au jeudi 24 décembre



Déchetteries

Lauterbourg: 0388948380

Wintzenbach: 0388865551

Horaires d'hiver:

Du 1er octobre au 31 mars: du mardi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Horaires d'été:

du 1er avril au 30 septembre : du mardi au samedi

Des enfants porteurs d'espoir!

Après avoir découvert et commenté des photos des médias montrant l'état déplorable de certains parcs de grandes villes françaises après le premier week-end « postdéconfinement » le 1^{er} juin ... Le même jour, dans un petit coin de France...

Belle initiative de jeunes qui ont uni leurs efforts et leur motivation pour nettoyer le ruisseau du Kabach à Mothern. Equipés de gants, d'une filoche et d'une petite charrette, ils ont rendu l'endroit propre et accueillant. Bravo à Emilien, Bastien et Louis pour cette belle touche personnelle en faveur de l'environnement!



20

CIVISME

Quelques règles

de civisme pour

bien vivre

ensemble dans

notre commune



Je bricole, tond la pelouse, etc. aux heures autorisées



Je taille mes haies, j'élague mes arbres, je balaie les trottoirs régulièrement



Je me stationne sur les emplacements matérialisés sans empléter sur la voie publique





limitations de vitesse dans tout le village notamment aux abords de l'école

Respectez vos voisins



Je tiens mon chien en laisse



Je ramasse ses déjections Des sachets sont mis à la disposition dans les



Je jette le sachet à la poubelle

Nos amis les bêtes

Vie associative

Les associations :

Aéro Modèle Club Clément Ader

Président : M. Patrick BORD Tél. : 03 88 54 61 02

amc.mothern@gmail.com - www.amc-mothern.fr

Amicale de la Course Populaire

Président : M. Léon HAGER Tél. : 03 88 94 81 29 leon.hager@orange.fr

Amicale pour le Don de Sang Bénévole

de Seltz et Environs

Présidente : Mme Isabelle SCHMALTZ

Tél. 03 88 54 66 46

amicaledusangseltz@gmail.com

Amicale des Sapeurs Pompiers

Présidente : Mme Jessica DOLLE

Tél.: 06 86 05 67 73

Amicale Cynophile De Mothern

Président : M. Antoine GERBER

Tél.: 03 88 94 63 42

acdm67@sfr.fr - www.acdmothern.com

Association des Amis du Paradis du Cheval

Président : M. Léonard HEYRICH

Tél.: 03 88 94 86 35

Association des Pêcheurs

Président : M. Jean-Marie SCHMITT

Tél.: 06 70 25 96 39

Badminton Club

Présidente: Mme Elisabeth GERHARD

Tél.: 03 88 54 69 20

Cercle d'Histoire

Président: M. Jean-Marie JOERGER
Tél.: 03 88 54 60 22 (mairie de Mothern)

chmothern@yahoo.fr

Chorale Sainte Cécile

Présidente: Mme Martine BALL

Tél.: 06 31 55 54 34

Club de Gymnastique

Présidente : Mme Angélique MULLER

Tél.: 03 88 80 81 47

Comité des Fêtes

Président : M. Alexandre BITZ

Tél.: 07 88 07 06 38 cofemo@orange.fr

Ecole de Musique de l'Alsace du Nord - EMAN

Président : M. Roland ISINGER musique_schmitz@hotmail.com

Football Club

Président : M. René MASTIO Tél. : 03 88 86 58 77 www.fcmothern.com

Goshinbudo FRGB

Président : M. Antonio CASTRO Tél. : 03 88 54 61 25 www.goshinbudo.com

Harmonie Sainte Cécile

Président : M. Raphaël KNAUB Tél. : 03 88 54 67 55 raphael.knaub@orange.fr

Les Amis de la Marche et de la Pétanque

Président : M. Frédéric BENDER

Tél.: 03 88 05 64 94

Les Amis de la Wacht

Président : M. Gilbert JOERGER Tél. : 03 88 94 86 67

Mother'n Dancers

Présidente: Mme Marguerite ARNOLD

Tél.: 06 85 29 88 47

jeanlouis.briffault@gmail.com

Moto-Club

Président : M. Christophe SCHMITT

Tél.: 03 88 54 67 87

motoclub.mothem@orange.fr -

www.mx.mothern.fr

Tennis Club

Président : M. Alain JOERGER

Tél: 06 13 57 00 99 tcmothern@gmail.com

Union Nationale des Anciens Combattants de Mothern

Président : M. Alfred HEIDEIER

Tél.: 03 88 94 84 15

Les groupes de loisirs :

Broderie

Contact: Mme Marinette BLAES

Tél.: 03 88 94 62 40

Chants populaires

Contact : M. Gilbert JOERGER

Tél.: 03 88 94 86 87

Rencontre des aînés

Contacts :

Mme Marinette BLAES Tél.: 03 88 94 62 40

Mme Marie-Bernadette BUTZERIN

Tél.: 06 70 55 37 28



Vie associative



Vous ne partez pas en vacances cet été ? Vous avez besoin de décompresser, et de vous déconnecter du quotidien ? Vous voulez "prendre l'air" ? Nous avons ce qu'il vous faut

Nos idées de sorties, d'escapades

Le **vélo** vous intéresse ? Pas besoin d'être grand sportif ou baroudeur, pédalez en toute quiétude, à votre rythme le long de la Véloroute Rhin EuroVelo 15, ou empruntez la Véloroute transfrontalière de la Vallée de la Lauter, ou encore un des circuits transfrontaliers de la région Pamina.

Les circuits sont pour la plupart plats et variés... donc parfait pour toute la famille!



Vous êtes plutôt "à pied"? Il y a de quoi faire sur notre territoire... nous avons 25 sentiers balisés à vous faire découvrir, qui pour certains sont reliés entre eux, idéals pour la promenade familiale. Chaque randonnée nous mène à travers des paysages divers (Rhin, forêt, site protégé, Ried, plaine, vergers...) permettant de découvrir les richesses de notre joli coin.

Du genre plutôt connecté et/ou joueur ? Le géocaching sera parfait pour vous ! Une chasse au trésor high-tech qui emmène les "géocacheurs" à l'aide de leur smartphone d'étape en étape, à partir de coordonnées GPS et d'énigmes à résoudre, pour arriver au but final : la découverte de la "cache". Vous ne connaissez pas encore le géocaching ? Allez hop ! Laissez-vous séduire et qui sait, vous allez peut-être y devenir accro ! 3 circuits ont été mis en place sur notre territoire : "Entre monts et vallée" (env.20km), "Tour et détour" (env.24km) et "En passant par Beinheim" (env.2 km)

Pour les petits et grands détectives, pensez à la balade ludique à Lauterbourg. Les enfants vont adorés ! Adapté à trois niveaux d'âge. Il s'agit de collecter des indices sur un tracé défini pour résoudre une énigme ! Nous sommes convaincus qu'ils ne « traineront pas des pieds ».

N'oubliez pas nos belles plages et testez aussi nos nombreuses activités nautiques. Vous avez l'embarras du choix entre la voile, le stand-up paddle, le pédalo, le surf électrique, l'aquapark, ainsi que des activités comme le quad et le paintball.

Et comme dit le dicton "tout effort mérite réconfort", vous pouvez profiter de vos sorties pour déguster une bonne tarte flambée, ou des petits plats alsaciens dans l'un de nos restaurants. Si vous êtes tentés par une glace, ou une pâtisserie, pas de souci, vous en trouverez facilement sur notre territoire.

Toutes les informations, les cartes vélo (itinéraires/circuits cyclables), guide des randonnées et brochures... sont à votre disposition dans nos bureaux d'accueil, soit à Lauterbourg, Mothern ou Seltz, ou sur notre site www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr Découvrez aussi notre « blog d'expériences » sur le site internet, des idées de sorties sur notre territoire, ceci tout le long de l'été!

Suivez-nous sur Facebook et partagez vos photos sur notre page Instagram ! @TourismeSeltzLauterbourg #VisitSeltzLauterbourg





Vie associative

Vos enfants ont besoin de sortir!

A l'heure du déconfinement, après deux longs mois de restriction, rien de tel que de (re)découvrir la nature qui nous entoure. La maison de la nature organise comme chaque année, ses semaines nature pendant les vacances scolaires. En accueil à la journée ou à la semaine sans hébergement, vos enfants apprécieront les activités concoctées par les animateurs.

Du 6 au 10 juillet à Munchhausen, ils partiront en quête de biodiversité (recherche de traces d'animaux, installation de piège-photos, observations

naturalistes...), du 27 au 31 juillet, ils deviendront des artistes de la nature (Land art, musique verte, peintures naturelles, graph' végétal...) et enfin du 24 août au 28 août ils pourront investir avec les animateurs un espace en forêt pour observer, s'amuser, construire et bricoler à leur guise!

Les enfants vont enfin pouvoir se ressourcer et se défouler grâce à des activités d'initiation à l'environnement dans des milieux naturels!

Pour chaque semaine, le groupe sera limité à 15 enfants de 7 à 12 ans.

L'équipe pédagogique sera composée d'un directeur/animateur nature et d'un animateur nature, salariés de la Maison de la nature.

Infos et réservation au 03 88 86 51 67 à la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord, 42 rue du Rhin Munchhausen

Semaine du 6 au 10 juillet « En quête de biodiversité », contacter <u>cinemarionb@gmail.com</u>, 06 07 01 94 99 Semaine du 27 au 31 juillet « Artistes de nature », contacter <u>cinemagali@gmail.com</u>, 06 45 95 00 45 Semaine du 24 août au 28 août » Dehors! », contacter <u>cinecamille@gmail.com</u>

Tarifs:20€/journée et 80€/semaine.

Repas et goûter tirés du sac

Horaires de l'accueil: 8 h 30 / 17 h 30





Les Sentiers font leur pré-rentrée!

L'association Sur les Sentiers du Théâtre est créée en 2004. Depuis le 1er janvier 2014, Sur les Sentiers du Théâtre propose, chaque année, une saison culturelle variée et accessible sur tout le territoire de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin.

Ateliers dans les écoles maternelles et élémentaires, projets culturels avec les collèges de Seltz et Lauterbourg, ateliers théâtre et une dizaine de spectacles tout public par saison, l'association a pour but de vous apporter, d'année en année, une offre culturelle de qualité.

Rendez-vous le 4 septembre, Place de la Mairie!

Avant même l'ouverture de saison, nous vous donnons rendez-vous dès le 4 septembre, à partir de 19h30 sur la Place de la Mairie à Seltz pour la représentation du spectacle Dérapage.

Entrée gratuite, petite buvette sur place et stand d'informations tenu par les membres de l'association.

Ce sera l'occasion pour nous de vous retrouver et de vous présenter les événements à venir pour la saison 2020-2021. Nous avons hâte de vous revoir!













COMMUNE DE MOTHERN





JOURNEE DU PATRIMOINE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020 DE 10h à 16h00

PATRIMOINE ET EDUCATION

« APPRENDRE POUR LA VIE ! »

L'école au fil du temps

Ancienne école maternelle / Cour de l'école Expo photos, souvenirs, ateliers

RÉCUVERTURE BIBLIOTHEOUE DÈS LE 16 JUIN



nouvel boraire usqu'en septembre le mardi de 17h00 à 20h00





Club de Gymnastique de Mothern

Gymnastique

50€

douce

18h15 - 19h15

(la date de la reprise sera communiquée ultérieurement)

Zumba Kids (de 7 à 11 ans)

Mardi

16h20

95€

17h20

18h20 ados

(la date de la reprise sera communiquée ultérieurement)

Suite à l'arrêt des séances dû au Covid-19, remboursement de 80€ pour celles qui se réinscrivent à la rentrée 2020

25€ pour celles qui ne se réinscrivent pas

Aérobic

50€

Jeudi 19h - 20h

(la date de la reprise sera communiquée ultérieurement)

Contacts:

Angélique Muller 03.88.80.81.47 03.88.94.33.39 Sylvie Mazerand Betty Bender (Zumba Kids) 06.33.48.90.96

Venez nombreux I



Programme de l'été:

- tournoi de double le samedi 8 août
- stage d'été du 20 au 24 juillet et du 17 au 21 août avec Benoît (renseignement au 06.21.42.64.54)
- reprise de l'école de tennis (ouvert aux 6-15 ans)
 le vendredi 4 septembre à 16h30
- journée porte ouverte le dimanche 6 septembre avec divers ateliers « découverte »

Retrouvez nous sur Facebook: tcmothern



Le Moto Club de Mothern vous invite à sa

14^{ème} Fête de la Bière le 30 octobre 2020 à partir de 19h30 à la salle polyvalente de Mothern.

La soirée sera animée par l'orchestre Autrichien « Läts Fetz » Réservation au 0661146925 ou auprès d'un membre du club.



Salle polyvalente de Mothern Billets en vente auprès des musiciens ou par téléphone au 03.88.54.60.95

Début : 20H15 Prix : 7€ Petite restauration





Téléthon du 29.11.2020

Annulation pour risque sanitaire MAIS

3 ventes de fromages en direct de la Fruitière du Jura Octobre-Novembre-Décembre Prochain Téléthon le 28.11.2021



	2020								
Dates	Manifestations	Lieu / Rendez-vous	Horaires	Tarifs	Téléphone				
22-26	Festifoot / Festifoot / Festifoot et 90ème Anniversaire : Petite restauration sur place durant les rencontres - dimanche, couscous uniquement sur réservation.	Mothern Terrain de la Neuwies		un pass pour 5 jours à 5 €	06 79 97 47 0				
8	Journée du Tennis: Tournoi de double ouvert à toutes et à tous, licenciés ou non. Rdv au club-house. Début des matchs à 9h sous forme de poule. Match au meilleur des 7 jeux. Apéritif à partir de 11h - Restauration à partir de 12h – Tartes flambées à partir de 17h.	Mothern Tennis club / Neuwies	9h	3€/joueur	06 13 57 00 9				
22	Soirée Paëlla : Soirée paella et grillades animée par "DÉDÉ" - Uniquement sur réservation.	Mothern Club house du FCM		17€ /adulte - 8€ / enfant - 14ans	06 83 90 01 5				
22-25	Messti / Dorffest / Messti : Messti, restaurations diverses sous le chapiteau.	Mothern Place de la Wacht	Sam. dès 20h - Dim Lun Mar. à partir de 17h	Accès libre	07 88 07 06 3				
6	Concours CSAU-IGP: Concours canin toutes races - restauration sur réservation.	Mothern Terrain de l'ACDM	Dès 8h	Accès libre	03 88 86 58 2				
.0	JPO au Tennis : Animation et découverte de la pratique du tennis pour petits et grands. Petite restauration à midi.	Mothern	9h - 15h	Accès libre	06 13 57 00 9				
19	Journée du Patrimoine / Europäischer Tag des Denkmals / Heritage Day : "apprendre pour la vie" l'école au fil du temps, expo photos, ateliers, pour cette journée.	Mothern Ancienne École Maternelle / cour de l' École	De 10h à 16h	Entrée libre	03 88 54 60 2				
30	Fête de la Bière : Dîner dansant anilmê par l'orchestre autrichien "Läts Fetz" sur réservation.	Mothern Salle polyvalente	19h30	NC	06 61 14 69 2				
7	Cochonnaille - FCM : Sur place ou à emporter. Sur réservation.	Mothern Club house du FCM	Hh		06 79 97 47 (
14	Concert d'automne / Herbstkonzert / Autumn Concert : L'Harmonie Ste Cècile vous invite à son concert d'Automne sous la direction de Jean- Yves Bender. La formation aura à cœur de séduire ses fidèles auditeurs en proposant un programme varié. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h15	7€/pers.	06 82 67 52				
15	Cochonnaille - AMP : Sur place ou à emporter. Sur réservation.	Mothern Club house de l'AMP	Uh		06 30 58 53 (
21-22	séminaire d'obéissance et protection : Concours canin.	Mothern Terrain de l'ACDM		Accès libre	03 88 86 58				
5	Fête de Noël des Aînés	Mothern Salle polyvalente	A partir de I I h		03 88 54 60				
20	Marche de Noël: Randonnée de 10 km - Une soupe Goulasch façor Helga sera servie sur réservation. Les billets de réservation sont à retirer au club les dimanches matin à partir de 11h30. Places limitées.	Mothern Rdv au club-house de l'AMP	9h30	Accès libre pour la marche. Repas 7€	06 30 58 53 (

Planning susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.